

Louis Aubert (1856-1936)

Autor(en): **Humbert, Paul**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 102

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LOUIS AUBERT

(1856-1936)

Ce m'est un douloureux privilège que d'évoquer, à la demande de la *Revue de théologie et de philosophie*, la mémoire de celui qui fut et qui reste mon maître, de celui qui m'a donné, au cours de la vie et en des circonstances bien diverses, le secours de sa foi, l'aide de son amitié et le trésor de sa science.

Si l'activité de Louis Aubert est restée confinée aux limites de son pays natal, elle n'en a pas moins été multiple et féconde. Après ses études à Neuchâtel et à Berlin, ce furent d'abord les années de pastorat, un pastorat montagnard, dans ces Planchettes dont les forêts et les pâturages surplombent les côtes escarpées du Doubs. Il s'y donna tout entier à une population dont il sut comprendre l'âme rustique, les soucis très concrets et la piété, réservée dans son expression, mais solide en ses principes.

Nommé, jeune encore, professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise indépendante neuchâteloise, il y enseigna, pendant plus de quarante ans, d'abord le Nouveau, puis l'Ancien Testament. Mais il cumula avec cette tâche, déjà absorbante à soi seule, le poste d'aumônier de la Maison de santé de Préfargier où il fut pour ses grands malades et pour leurs familles un guide spirituel compréhensif et un consolateur aussi charitable que dévoué.

Ce n'était point assez encore pour les forces de ce grand laborieux qui, contrairement à tant d'autres, ne parlait jamais des fatigues que lui causait son travail.

Louis Aubert fut aussi étroitement associé à la vie et à l'administration de l'Eglise indépendante qu'il servit avec une fidélité extrême et sans étroitesse. Comme bibliothécaire, il tira presque du chaos la Bibliothèque des Pasteurs neuchâtelois dont il inventoria et classa les richesses dans un inappréciable *Catalogue* et dont il assura l'équipement scientifique par des achats judicieux et sans cesse mis au point. Que de services ne rendit-il pas par sa sûre érudition et par son amour pour l'histoire ecclésiastique de son petit pays ! Les pasteurs neuchâtelois se souviendront longtemps du bibliothécaire qui, dans les salles de la maison Sandoz-Travers aux étroits couloirs encombrés de livres, le visage parcheminé animé par un malicieux sourire et une petite pipe de terre blanche entre les dents, les accueillait avec une inlassable complaisance et les conseillait intelligemment et sûrement dans leurs recherches ou leurs lectures.

Pasteur, professeur et bibliothécaire, il maintint cette triple activité jusqu'au seuil de l'extrême vieillesse, avec une conscience, un talent, un zèle, une foi que ni les soucis, ni la fatigue, ni l'âge n'entamèrent jamais. Aussi l'Université de Neuchâtel tint-elle à reconnaître tant de mérite en décernant le doctorat en théologie *honoris causa* à ce maître de la Faculté indépendante.

Avant d'esquisser une brève caractéristique de Louis Aubert comme théologien, il est deux traits de sa figure qu'il importe de relever. Tout d'abord, déjà à une époque où les barrières ecclésiastiques étaient plus hautes qu'aujourd'hui, Louis Aubert, devançant l'opinion et répudiant tout sectarisme, fit toujours preuve d'une charité chrétienne, d'une tolérance humaine et d'une largeur de pensée qui lui gagnèrent la confiance et l'affection de tous les milieux ecclésiastiques et lui valurent, de longues années durant, la présidence de la Société pastorale neuchâteloise. Aussi ne fut-on pas surpris de le trouver également au premier rang des champions de la reconstitution de l'Eglise neuchâteloise en son unité, d'une reconstitution qu'il ne préconisait ni par tactique, ni par ambition personnelle, mais par préoccupation à la fois spirituelle et patriotique.

D'autre part il convient de rendre témoignage à l'ami fidèle ou, mieux, au véritable père que fut Louis Aubert pour ses étudiants, sachant les écouter avec patience et indulgence à l'âge critique des études, les guidant de ses avis discrets et pondérés, s'associant à leurs peines et à leurs joies et leur marquant toujours, à travers les années, cette bonté sincère et cet authentique intérêt que rehaussait une

pointe d'humour. Dans une existence aussi remplie, toujours il eut du temps pour ses élèves, vieux ou jeunes, et, s'il a su leur réserver un accueil toujours si amical, c'est qu'il n'a pas, comme il arrive trop souvent, jugé les autres au nom de son christianisme, mais que son christianisme les lui fit bien plutôt comprendre et aimer. Son départ ne signifie donc pas, pour nous ses anciens étudiants, que le temps, lentement, effacera son nom de notre mémoire. Son départ, c'est quelque chose de notre vie qui s'en va.

Quant à Louis Aubert en tant que théologien et qu'exégète de l'Ancien Testament, j'ai toujours admiré comme, à cet égard, son intelligence fut alerte et souple et lui permit d'emprunter à chaque génération théologique ce qu'elle avait de fécond, mais combien aussi sa probité le retint de s'inféoder jamais à quelque école que ce fût.

Sa belle traduction annotée de la Genèse dans la *Bible du Centenaire*, ses monographies dans la *Revue de théologie et de philosophie* de la Suisse romande, dans la *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* de Strasbourg, dans les *Etudes* de Montpellier, articles si lucides et perspicaces sur les sujets les plus divers de l'Ancien Testament, sa collaboration à la *Bible annotée* et au *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, ses travaux sur la Réformation neuchâteloise dans le *Musée Neuchâtelois* et dans le *Farel*, son Catalogue de la bibliothèque des Pasteurs neuchâtelois, ses cours de Faculté, toute cette œuvre témoigne de la droiture foncière de son esprit, de sa méthode, de son bon sens, de sa pénétration critique, de la finesse de son intelligence, de sa vaste et toujours actuelle information, sans parler de cette foi vivante qui lui rendait si sensibles et si présentes la voix de Dieu en Israël et la piété des hommes du Vieux Testament. Loin de consister en simples brochures d'édification ou de superficielle vulgarisation, son œuvre a une valeur proprement scientifique et constitue une contribution appréciable à la recherche historique objective.

Dans le domaine spécial de l'hébraïsme, Louis Aubert fut un des premiers chez nous à rompre, mais sans vain éclat, avec les interprétations dogmatisantes ou les *a priori* traditionalistes, pour tenir compte rigoureux des méthodes historiques et critiques et libérer ainsi ses élèves, et par eux l'Eglise, de la servitude de la lettre. C'est grâce à lui très particulièrement qu'une plus juste estimation de la Bible a acquis droit de cité jusque dans nos milieux ecclésiastiques et laïques. Mais c'est qu'aussi bien son respect pour la Parole de Dieu et sa piété lui firent toujours dépasser l'horizon de l'historicisme et de l'huma-

nisme pour dégager de l'Ancien Testament son message proprement divin. Tous ceux qui bénéficièrent de son enseignement et de ses travaux lui garderont un gré particulier de cette leçon d'indépendance scientifique alliée à tant de soumission religieuse.

Louis Aubert était un homme racé, parce que formé par les traditions de la terre de la patrie neuchâteloise, de ce terroir du Val-de-Ruz qu'il ne renia jamais. Il avait la distinction des âmes délicates et modestes qu'une inépuisable bonté pare de grâce et de charme. Son caractère fut à la hauteur des épreuves de la vie, car sa foi en Dieu ne consistait pas en formules seulement, mais en confiance secrète, pratique, et de tous les instants. Surtout, si le rayonnement de sa personnalité a été si bienfaisant et si général, n'est-ce pas qu'acceptant de s'effacer soi-même, il fut réellement, et sans même le savoir, ce miracle si rare qu'est un chrétien ?

Un chrétien : voilà bien le souvenir durable et l'exemple, saisissant à force d'être exempt de rhétorique, que laissera à tous Louis Aubert. Il a possédé la vraie grandeur, tant il fut humble et petit à ses propres yeux. Et si, comme théologien, notre maître demeure un modèle de compréhension, d'indépendance critique et d'individualisme religieux, c'est que cette attitude procédait en lui, non point d'une raison anarchique ou d'un libéralisme profane, mais de la liberté de l'enfant de Dieu.

Neuchâtel.

Paul HUMBERT.
